

Fiche d'information sur le Parcours de Master TIFAT

Ouverture du M1 à la rentrée 2025 et du M2 à la rentrée 2026

Niveau :	MASTER				
Mention :	Science de l'éducation et de la formation RNCP 31 849 Master co-accrédité CNAM & Institut Agro Dijon				
Parcours :	Travail, Ingénierie de la Formation et Accompagnement des Transitions (TIFAT)				
Volume horaire étudiant	Total heures enseignement / étudiant	Cours magistraux	Travaux dirigés	Projets – Travail en autonomie	Stage
M1 (60 ECTS) :	348 h	115 h	173 h	60 h	292 h
M2 (60 ECTS) :	349 h				
Formation dispensée en	Français				

Contacts

Pédagogiques	Administratifs
Responsable de la mention Mr Pascal ROQUET (CNAM)	
Responsable du parcours Viviane FOLCHER Institut Agro Dijon 26, boulevard du Dr. Petitjean BP 87999 – 21079 DIJON Cedex 03 80 77 26 10 viviane.folcher@institut-agro.fr	Secrétariat pédagogique Corinne FERNOUX-DASEN Institut Agro Dijon, DEVE 26 Boulevard du Dr. Petitjean BP 87999 21079 DIJON Cedex corinne.fernoux-dasen@agrosupdijon.fr 03 80 77 24 31
Pilotage et coordination MASTER 1 : Florian MALATERRE Institut Agro Dijon 26, boulevard du Dr. Petitjean BP 87999 – 21079 DIJON Cedex florian.malaterre@institut-agro.fr	Christelle MEUGIN Institut Agro Dijon, DEVE 26 Boulevard du Dr. Petitjean BP 87999 21079 DIJON Cedex christelle.meugin@agrosupdijon.fr 03 80 77 26 04
Pilotage et coordination MASTER 2 (ouverture Sept 2026) : Anais LOIZON Institut Agro Dijon 26, boulevard du Dr. Petitjean BP 87999 – 21079 DIJON Cedex anais.loizon@agrosupdijon.fr	

Objectifs de la formation et débouchés :

1) Objectifs généraux du Master

L'objectif du master TIFAT est de former des cadres supérieurs de la formation professionnelle (FP), ingénieurs, conseillers, consultants, responsables d'organisme de formation, experts et/ou chercheur, enseignant-chercheur dans la conception, la conduite et l'évaluation des formations professionnelles.

Le master TIFAT est co-accrédité entre des équipes de recherche et d'enseignement supérieur de l'Institut Agro-Dijon et du CNAM qui forment un laboratoire commun : Formation et Apprentissages Professionnels (FoAP). Ceci permet d'ancrer la formation en prise directe avec les réalités socio-économiques et en appui aux politiques de la formation professionnelle et d'adresser les enjeux de transitions environnementales, sociétales et des systèmes productifs. Le diplôme est une propédeutique à la poursuite possible en doctorat.

L'objectif scientifique du master TIFAT est de déployer les théories de l'apprentissage et de la transmission au regard de l'évolution des conceptions et modalités d'ingénierie de la formation (formation en situation de travail, formation tout au long de la vie, environnements numériques de travail et de formation) et de relier les questions de formation professionnelle aux organisations du travail dans leur contexte de transitions.

Ce master repose sur trois piliers articulés : travail, apprentissage et formation qui permettent aux ingénieurs formés d'intervenir dans des projets multi-acteurs au service du développement des compétences des professionnels, des métiers et des organisations en transition. Les disciplines ressources sont celles de la didactique professionnelle, l'ergonomie et les sciences de la formation professionnelle, la psychologie du travail et de l'orientation.

L'ingénieur de FP diplômé de ce master apporte une contribution originale pour relier les questions de développement des compétences et d'évolution des métiers aux questions de formation dans les transitions des organisations.

2) Débouchés du diplôme, professions cibles et poursuites d'études :

Les destinataires du travail de l'ingénieur de formation sont : les organismes publics et territoriaux de la FP, les entreprises ou associations requérant une organisation du travail pour satisfaire une production, les organismes intermédiaires du système de formation professionnelle (CARIF-OREF, OPCO, Mission locale, France Travail...), R&D

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les fonctions suivantes :

- Cadre de la formation professionnelle, ingénieur de la FP ;
- Responsable d'organisme de formation, directeur d'établissement ;
- Conseiller, consultant, coordinateur, concepteur en FP ; Formateur-consultant en FP ;
- Concepteur des outils de formation et d'enseignement-apprentissage incluant des environnements numériques pour l'apprentissage
- Conseiller pédagogique, responsable pédagogique dans les organismes de le FP ;
- Expert en conception, conduite et évaluation de dispositifs de formation
- Conseiller en organisation du travail à visée formative et développement des compétences individuelles et collectives ;

En poursuivant en doctorat, il pourra, exercer en tant que chercheur en sciences de l'éducation et de la formation.

3) Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les principaux axes des compétences visent à rendre les étudiants capables de :

- Analyser des activités de travail et les apprentissages pour concevoir des dispositifs d'apprentissage et de formation en réponse aux évolutions du travail, des organisations et du système de formation ;
- Concevoir des référentiels de formation, d'évaluation et de certification au regard de référentiels d'activité, de travail et d'emploi ;

- Concevoir et mobiliser des instruments pour le travail, la formation et le développement professionnel pouvant intégrer des technologies contemporaines (TICE, FOAD, simulateurs, logiciels d'apprentissage, de réapprentissage et rééducation, etc.)
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs d'ingénierie de formation
- Conduire des projets de formation et de transition, en collaboration avec différents partenaires
- Participer et contribuer à des recherches scientifiques relatives à ces enjeux de formation et de transition
- Conduire des analyses réflexives sur les pratiques

Modalités d'accès à l'année de formation :

Le Master TIFAT est ouvert à la formation initiale, à la formation professionnelle continue longue et à la formation continue courte certifiante en mobilisant les ressources du Compte Personnel de Formation (CPF), ainsi qu'aux parcours de parcours de VAE (validation des acquis de l'expérience) et VES (validation d'études du supérieur).

Quels que soient les statuts des étudiants ou stagiaires et leurs conditions de formation, les modalités d'accès font l'objet d'une procédure d'admission sur dossier, suivi éventuellement d'un entretien afin de respecter la capacité maximale d'accueil en formation.

1) Pour les étudiants en formation initiale :

L'accès au Master TIFAT est ouvert aux étudiants ayant un grade licence dans le domaine des sciences de l'éducation et de la formation ou le cas échéant dans un autre domaine compatible avec la mention.

Les candidatures se réalisent via la plateforme Mon Master. Les dossiers sont ensuite classés par ordre de mérite par un jury d'admission.

2) Pour les stagiaires en formation continue ou relevant d'un autre dispositif (VAE, F3C, VES, Contrat de professionnalisation, apprentis, candidat libre, demandeur d'emploi, plan de formation entreprise, etc.) :

En formation continue, la spécialité TIFAT est ouverte à des professionnels, en particulier de la formation et de l'éducation, justifiant d'un niveau de formation équivalent à un niveau bac+3 (quelle que soit la spécialité) et d'une expérience professionnelle, dont au minimum 3 ans dans le domaine de la formation (professionnelle initiale, continue, par apprentissage, des adultes, dans l'insertion, dans le conseil et les services de ressources humaines, des gestions et d'accompagnement des parcours professionnel, etc.). Pour ceux qui ne disposent pas d'un diplôme équivalent à bac+3, l'accès est également possible moyennant la réalisation d'une Validation des Acquis Professionnels (VAP 1985).

Dans tous les cas, un dossier de candidature est à construire en amont. Il est nécessaire d'anticiper au regard des calendriers universitaires afin d'obtenir les réponses des financeurs au démarrage de la formation. Si vous avez ce projet, il est nécessaire de prendre contact avec la gestionnaire de scolarité Corinne FERNOUX-DASEN (corinne.fernoux-dasen@agrosupdiijon.fr)

Les critères suivants seront pris en compte : le niveau de diplôme, la spécialité des diplômes, les expériences de travail et extra-professionnelles, en particulier dans le milieu de la formation ou de l'éducation, la capacité de distanciation et de réflexion à propos de ces expériences, et enfin l'inscription du projet de formation au master dans un projet professionnel.

Les dossiers seront appréciés et classés par un jury d'admission relativement aux conditions de possibilité de réussite pour prononcer l'admission en formation.

Cette formation et ce diplôme sont également ouverts à diverses formes de formation : unités certifiées cumulables, processus de VAE ou de VES (en complément d'autres diplômes déjà acquis) ... Pour ces différentes situations, un accompagnement spécifique sera proposé permettant d'aboutir à un projet et à un contrat de formation ad-hoc. Dans tous les cas, un contrat de formation est établi.

Organisation et descriptif des études

1) Schéma général, descriptif et organisation de la première année du parcours

Ce master 1 correspond à un volume horaire global de 348 heures d'enseignements, un maximum de 300 heures de stages en organisme extérieur accompagnées d'un dispositif de professionnalisation (UE5 et UE10).

La formation comprend des cours de tronc commun (contenus) avec le parcours Conseil, intervention, développement des compétences (CIDC) du CNAM et des UE de spécialités propres au parcours TIFAT. La formation est organisée selon une modalité pédagogique hybride mixant distanciel et présentiel et interventions de professionnels.

Répartition des enseignements de Master 1

Semestre 1

UE de tronc commun								
	Intitulé	Total heures enseignement / étudiant	CM	TD	Projets – Travail en autonomie	Coef.	Modalités d'évaluation	ECTS
UE1	Conception et conduite de projets de formation ou d'orientation	48	17	25	6	2	Dossier	8
UE2	Systèmes de formation professionnelle : histoire et fonctionnement actuel	36	12	18	6	2	Dossier	6
UE3	Langues étrangères pour le travail et la formation 1	18	5.5	8	4.5	1	Dossier	3
UE de Spécialité								
UE4	Bases de l'ingénierie pédagogique et de formation	42	14	22	6	2	Dossier	7
UE 5	Professionalisation et stage 1	30	9	13.5	7.5	5	Rapport écrit et présentation orale	6

Semestre 2

UE de tronc commun								
	Intitulé	Total heures enseignement / étudiant	CM	TD	Projets – Travail en autonomie	Coef.	Modalités d'évaluation	ECTS
UE6	Connaissance et analyse du travail pour la formation	48	17	25	6	2	Dossier	8
UE 7	Langues étrangères pour le travail et la formation 2	18	5.5	8	4.5	1	Dossier	3
UE 8	Analyse et conception de référentiels et de certification	36	12	18	6	2	Dossier	6
UE de Spécialité								
UE9	Ingénieries pédagogiques de dispositifs	42	14	22	6	2	Dossier	7
UE 10	Professionalisation et stage 2	30	9	13.5	7.5	5	Rapport écrit et présentation orale	6

Le dispositif d'enseignement représente 348 heures de formation organisées en 10 unités d'enseignement dont deux unités de professionnalisation et stage (UE5 & UE10).

Chaque UE est évaluée séparément. Les UE étant créditées d'ECTS, ces évaluations sont certifiantes.

Elles peuvent donc être suivies et acquises indépendamment. Elles sont donc accessibles à la formation continue courte certifiante (F3C) et aux candidats en parcours VAE.

2) le dispositif professionnalisation :

Ce dispositif est composé d'un stage de moins de 300h et d'un accompagnement de 60 heures dans la formation (UE 5 & UE 10).

Ce stage vise à découvrir un des organismes acteurs du système de formation professionnelle. Il consiste en une enquête permettant de comprendre, identifier et caractériser les spécificités propres à cet organisme et les relations qu'il entretient avec ses partenaires. Cette investigation fera l'objet d'un rapport de stage écrit suivi d'une restitution orale qui seront évalués.

Pour les stagiaires en F3C, en VES, ou d'autres situations comme pour les personnes souhaitant réaliser une mission professionnelle équivalent dans le cadre de leur emploi (dans ce cas, une convention pédagogique liera l'organisme de formation, l'employeur et le salarié), ce dispositif de professionnalisation est aménagé au cas par cas. Il devra dans tous les cas faire l'objet d'une certification pour l'obtention du diplôme.

3) Modalités de contrôle des connaissances :

Toutes les UE du dispositif d'enseignement donnent lieu à évaluation sous forme d'exposés ou de dossiers, individuels et/ou collectifs, écrits et/ou oraux.

Les examens et soutenances en session initiale ont lieu, de manière répartie, au fur et à mesure de l'année à l'issue des périodes d'enseignements et des périodes requises pour la réalisation des travaux des étudiants.

Les règles de validation et de capitalisation suivent le règlement de scolarité des Masters.